

JOUY-MAUVOISIN

BULLETIN MUNICIPAL N° 158



**Les travaux du parking et du
cimetière ont débuté le
22/09/2025**



Contacts :

Téléphone : 01 34 76 51 21

Email : mairie.jouy.mauvoisin@wanadoo.fr

Internet : <http://www.jouy-mauvoisin.fr>

SOMMAIRE

☒ Editorial

☒ Extraits des délibérations
du conseil municipal.

☒ Extrait séance de travail
du conseil municipal.

☒ Informations municipales

☐ Informations diverses

Enfin, comme le montre la photo en une de notre bulletin municipal, les travaux du « Parking/cimetière » sont démarrés.

La communauté urbaine Grand Paris seine & Oise prend à sa charge les travaux du cimetière et la commune ceux du parking.

La bonne nouvelle de dernière minute : nous avons obtenu une subvention de la part du Conseil départemental de 64 000 euros qui vient se rajouter au fonds de concours de la communauté urbaine d'un montant de 14 550 €.

Sachant que le coût de l'opération pour la commune est de 151 805 euros hors taxes, c'est fort appréciable pour nos finances.

Le projet d'aménagement du terrain de sport suit son cours mais nous avons dû revoir à la baisse nos ambitions pour des raisons financières, même si le coût avoisine les 200 000 euros.

Une subvention de 45 600 euros de la part de l'État (DETR) nous a été octroyée en juillet et viendra en déduction du coût total.

Les travaux de réhabilitation du logement dit de « l'Instituteur » et l'isolation par l'extérieur des logements communaux devraient commencer en fin d'année.

Actuellement nous en sommes à l'analyse des offres des entreprises.

Cette fin d'année 2025 sera donc marquée par de gros travaux pour notre village.

Avant l'hiver notre tracteur sera équipé d'une nouvelle saleuse et d'une lame à neige.

En 2026, comme tous les cinq ans, le recensement de la population s'effectuera dès janvier.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de notre bulletin municipal.

Le maire
Alain BERTRAND



EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2025

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs, Alain BERTRAND, Jean RECULE, Véronique BANCE, Nadège DELLAROSA, Carlos FIGUEIREDO ALVES, Noël GUYOMARD, Bruno LEBLOND et Didier LEOPOLD.

ABSENTS EXCUSES :

Mme Stéphanie DA FORNO, Mme Jocelyne GUILLAUME, M. Julien HERON et M. Mohamed MERROUNE.

A l'ordre du jour :

APPROBATION D'UN CONTRAT AVEC LA POSTE POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2026

Le décret qui fait suite à l'expérimentation menée sur les enquêtes de recensement de la population entérine pour les communes la possibilité de recourir à un prestataire externe.

Monsieur le maire informe l'assemblée délibérante qu'une proposition de La Poste a été établie pour la réalisation des missions d'agent recenseur telles que définies par l'INSEE. Un contrat précise les modalités de la prestation dont le coût s'élève à 3 744 € TTC. La commune percevra une aide financière de l'Etat représentant environ 50% dudit montant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- donne un avis favorable au recours à La Poste pour les missions d'agent recenseur de la population en 2026,
- autorise Monsieur le maire à signer ledit contrat.

RALLIEMENT A LA PROCEDURE DE RENEGOCIATION DU CONTRAT D'ASSURANCE STATUTAIRE 2027-2030 DU CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION

La Commune de Jouy-Mauvoisin soumise à l'obligation de mise en concurrence de ses contrats d'assurances peut se rallier à la mise en concurrence effectuée par le CIG. La mission alors confiée au CIG doit être officialisée par une délibération, permettant à la collectivité d'éviter de conduire sa propre consultation d'assurance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- décide de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2026.
- prend acte que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1er janvier 2027.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DE LOISIRS

Monsieur le maire rappelle que l'association Yoga Terre et Nature donne des cours de yoga dans la salle de loisirs depuis septembre 2024. L'association a de nouveau sollicité l'utilisation de la salle de loisirs pour dispenser ses activités de septembre à juin 2025. Les jours et les horaires sont identiques à l'année précédente.

Une nouvelle convention a été établie afin d'en définir les modalités financières et d'utilisation de cette salle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise la mise à disposition de la salle de loisirs à l'association Yoga Terre Nature,
- décide de solliciter une participation financière de 50 € par mois pour les frais liés à cette utilisation,
- autorise M. le Maire à signer la convention de mise à disposition s'y rapportant.

Compte rendu des décisions prises par le Maire

Dans le cadre de la délégation de signature qui lui a été accordée, M. le Maire rend compte des décisions prises depuis l'avant dernier conseil municipal :

Notification du marché de restauration collective en liaison froide.

La société Yvelines Restauration a été retenue par le groupement de commandes constitué par la commune de Buchelay. Le coût du repas est de 3.23 € HT pour la commune. La durée du marché est de 12 mois renouvelable par tacite reconduction tous les ans jusqu'à sa date d'expiration soit le 31 août 2029.

Signature de l'avenant n° 1 relatif aux honoraires définitifs du maître d'œuvre, l'agence Javouret et Bosoni, concernant les travaux d'aménagement d'un dortoir, des travaux de chauffage et d'isolation par l'extérieur d'un immeuble de logements. Le montant de la rémunération définitif pour la mission de base du maître d'œuvre indexé au nouveau coût prévisionnel des travaux arrêtés à l'Avant-Projet Définitif s'élève à 46 830.72 € HT soit 56 196.86 € TTC.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE TRAVAIL DU 24 SEPTEMBRE 2025

1- Propositions faites au conseil municipal

* Monsieur le maire informe l'assemblée de l'obligation de faire nettoyer et dégazer les deux cuves à fuel appartenant à la commune (une à l'école et l'autre aux logements communaux).

Quelques sociétés spécialisées dans ce domaine ont été consultées dont la SARP à Limay. Le montant d'une telle prestation s'élève à environ 4000 € HT.

Il est proposé de faire appel à la SARP de Limay

A l'unanimité, les conseillers présents approuvent cette proposition.

* Suite à la commission communale réunie le 20 août 2025 afin de présenter le projet d'aménagement du terrain de foot en parc de jeux et loisirs, des souhaits avaient été émis par les conseillers présents et remontés au maître d'œuvre.

Celui-ci a donc transmis une nouvelle estimation qui dépasse d'environ 60 000 € le budget qui était prévu. Il est donc proposé à l'assemblée de revoir à la baisse certaines prestations afin de revenir vers le montant initial (environ 200 000 € HT).

Les conseillers, après discussion, proposent de retirer certains équipements (table de teqball, la tyrolienne, les réseaux pour caméras), de réduire l'importance de la cabane, changer la balançoire proposée par une autre plus simple et de revoir à la baisse le nombre de plantations.

Monsieur le maire ayant un rendez-vous avec le maître d'œuvre le 25 septembre, lui remontera toutes ces demandes pour revenir à l'enveloppe budgétaire du départ.

Les conseillers seront informés des propositions faites par le maître d'œuvre.

2- Informations données au conseil municipal

* Le département des Yvelines a adopté notre contrat rural pour les travaux d'aménagement d'un dortoir, de réhabilitation d'un logement, des travaux de chauffage et d'isolation par l'extérieur des logements communaux lors de sa séance du mois de juin 2025. Il devrait être adopté par le conseil régional d'Ile de France courant septembre.

* Le chauffage a été installé dans l'église fin juillet. Depuis cet été, la cloche sonne toutes les heures à compter de 9h jusqu'à 20h.

* La chaudière électrique en remplacement de la chaudière à fuel hors service est en cours d'installation. Le renforcement de la ligne électrique doit être réalisé par Enedis d'ici fin octobre début novembre. Le transformateur est à changer également par ENEDIS.

* Les travaux du cimetière et d'aménagement du parking ont démarré le 22 septembre 2025.

* La communauté urbaine GPS&O va changer toutes les ampoules actuelles de l'éclairage public par des ampoules à Led dans le courant du 1er trimestre 2026.

* La rentrée scolaire s'est bien passée. La classe des maternelles a pour enseignante cette année Mme MENDES (remplacement pour un an). La commune offrira un spectacle de Noël, comme l'an passé.

* Les deux mâts d'éclairage ont été installés sur le parking des logements communaux. Les travaux d'Enedis pour l'installation de la borne de recharge sont en cours.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Toutes nos félicitations aux parents de :

- Olivia WOLF, rue de la Vallée, née le 26 août 2025.
- Maya BEN ABDELAZIZ, rue de la Fontaine, née le 15 septembre 2025.



DECES :

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de :

- Mme AUBEL Georgette survenu le 17 juillet 2025.



ECOLE

Rentrée 2025 – 2026 :

L'effectif de l'école est de 57 élèves répartis comme suit :

Mme MENDES : 6PS – 7MS – 8GS soit 21 élèves.
Mme DUTERTRE : 12 CP – 8CE1 soit 20 élèves
Mme TEKAYA : 4 CE2 - 8 CM1 - 4 CM2 soit 16 élèves

PARENTS D'ELEVES

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 10 octobre 2025.

Ont été élus :

Mme MASSARDI Amandine
Mme HEURTAUT Anne-Charlotte
M. BOURSIER Nicolas
Mme AKAR Tugba (suppléante)

Animations de Noël

- Spectacle de Noël :

Le choix de ce dernier et la date de son déroulement ne sont pas connus à ce jour.

Le Père Noël devrait venir à cette occasion saluer les enfants et leur distribuer quelques friandises au chocolat.

- Un spectacle des enfants, dirigé par les enseignantes, aura lieu le 12 décembre 2025 à la salle polyvalente. Il sera suivi d'un buffet partagé au profit de la coopérative scolaire.

Elections municipales

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Pour s'inscrire sur les listes électorales de la commune, vous pouvez le faire soit en ligne depuis le site internet service public soit auprès de la mairie aux jours et heures d'ouverture.

Attention : Pour pouvoir voter aux municipales, les inscriptions doivent se faire **au plus tard avant le 6 février 2026.**

MANIFESTATION ANNONCEE

Le jour de la nuit

Comme annoncé sur le **Panneau Pocket de la commune**, et en accompagnement de cette manifestation nationale destinée à sensibiliser à la pollution lumineuse et à protéger la biodiversité nocturne, l'éclairage public a été éteint toute la nuit du samedi 11 octobre à l'occasion de la 17ème édition de cette manifestation.

Par ailleurs Notre village a été reconduit dans le label « **VILLAGE ETOILE** » délivré par l'ANPCEN (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement.)



INFORMATIONS MUNICIPALES

MANIFESTATIONS A VENIR



Commémoration du 11 novembre 2025

La population Joyacienne est invitée à se joindre aux membres du conseil municipal en reconnaissance aux soldats de tous les combats, morts pour la France.

Un cortège se rendra de la mairie au monument aux morts à 11h00 pour un dépôt de gerbe en l'honneur des combattants disparus.

La cérémonie sera suivie par un apéritif.



Le colis aux aînés de la commune

Comme chaque année, Les Joyaciens et Joyaciennes de plus de 70 ans sont invités à venir retirer leur colis de fin d'année, le **dimanche 14 décembre 2025, à partir de 11h00, à la salle Polyvalente**, et à prendre part au cocktail apéritif qui leur sera servi à cette occasion.

Cérémonie des Vœux 2026

Monsieur le maire et le Conseil municipal seront heureux de vous accueillir le **11 janvier 2026** à l'occasion de la présentation des vœux de la municipalité aux habitants de la commune.

Il sera ensuite procédé à la remise des médailles du travail aux ayants droit, suivie du traditionnel partage de la galette des rois et de quelques bulles pétillantes au fond des verres.



Collecte des déchets

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le **12 novembre 2025** (A sortir la veille au soir).

La dernière collecte des déchets verts se fera le **mardi 25 novembre 2025**.

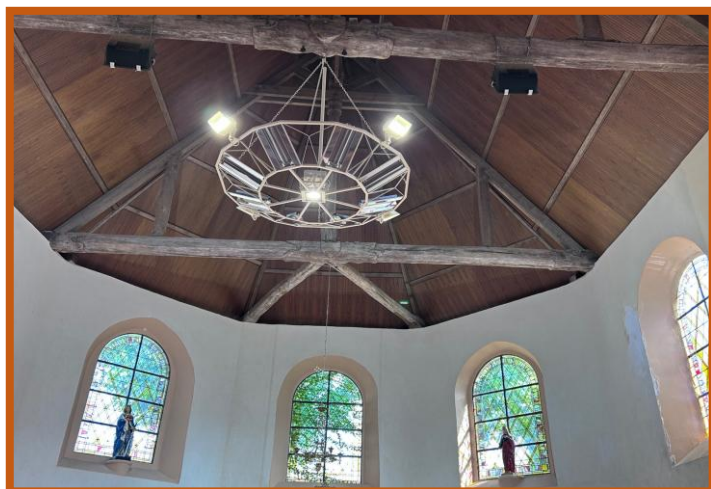
La déchetterie des Closeaux sera fermée du 3 au 9 novembre 2025 inclus pour des travaux relatifs à l'installation futur du mode d'accès automatique par lecture des plaques minéralogiques.

Sa mise en service est prévue au 1^{er} semestre 2026.

Nous vous rappelons que toutes ses informations sont disponibles sur le site internet de la communauté urbaine gpseo.fr ainsi que sur l'application « infos déchets GPSEO ».

INFORMATIONS MUNICIPALES

Installation d'appareils de chauffage radiant à l'église
dont le central est équipé d'un système d'éclairage



Réfection des trottoirs Rue du Pavillon et Rue de La Fontaine.



Travaux ENEDIS pour l'installation d'une borne de recharge pour
voitures électriques rue des Cornouillers



Mâts d'éclairage
Parking logements



INFORMATIONS MUNICIPALES



« Salle » de cinéma en plein air au Verger. La séance a été suivie par une cinquantaine de personnes

La fresque près de l'abri bus sur la RD 110

« LES VEILLEUSES » c'est le titre de cette œuvre réalisée par le collectif « 4 FAM » dont le thème est décrit ci-dessous. Notez la présence d'une ravissante chauve-souris sous l'abri.

LES VEILLEUSES COLLECTIF 4 FAM, 2025

L'œuvre invite à découvrir les animaux discrets de la nuit, et à éveiller le regard des passants sur le vivant au travers de la poésie.

Financée par GPS&O dans le cadre du projet « Un mur, une œuvre ».



LIGNE NOUVELLE PARIS – NORMANDIE (LNPN)

Monsieur Serge CASTEL, nouveau délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine, a pris l'engagement de répondre aux préoccupations exprimées et de clarifier les objectifs du projet avec des éléments précis d'ici fin novembre 2025, avant le comité de pilotage.

Ce sont là les propos tenus lors des deux ateliers de proximité du canton de Bonnières-sur-Seine, organisés à Bréval le 18 septembre 2025 et à la communauté urbaine GPS&O le 22 septembre 2025.

Le délégué interministériel a rappelé les orientations arrêtées lors du comité de pilotage du 1^{er} juillet 2025 : relancer le projet sur de nouvelles bases, en recentrant la démarche sur les besoins exprimés par les territoires et en recherchant rapidement un projet de moindre impact.

Le comité de pilotage fin novembre 2025 permettra de partager les besoins actualisés des territoires et de formuler une nouvelle feuille de route pour refonder le projet LNPN.

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée.